

Entretien avec le ministre de l'Économie, de la Promotion des investissements et de la Prospective, Régis Immongault Tatangani

«L'ancien Premier ministre Oyé Mba fait le lit de la démagogie ou de la méchanceté gratuite»

Entretien réalisé par Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

-L'Union : Monsieur le ministre, le gouvernement avait adopté une Loi de finances rectificative au premier semestre 2015. Pensez-vous être sur la bonne voie au moment où vous préparez le projet de Loi de finances 2016 ?

•Régis IMMONGAULT : Je voudrais avant tout rappeler, une fois de plus, le contexte qui a justifié l'adoption de la Loi de finances rectificative 2015. En 2014, au moment de l'élaboration des projets de loi de finances, plusieurs pays africains avaient retenu l'hypothèse d'un prix du pétrole situé entre 65 USD et 100 USD. Le plus prudent étant le Nigeria avec 65 USD, alors que d'autres pays tels que l'Angola, l'Algérie entrevoient un prix du pétrole à 100 USD. Au Gabon, le gouvernement retiendra une hypothèse médiane de 80 USD qui va, malheureusement, s'avérer supérieure aux prix sur les marchés qui fluctueront finalement entre 50 et 60 USD par la suite. Consécutivement à cette dégradation des cours du pétrole, le président de la République, son Excellence Ali Bongo Ondimba, a instruit le chef du gouvernement dès janvier 2015, d'organiser un séminaire gouvernemental en vue de prendre des mesures appropriées permettant d'éviter de transformer cette crise pétrolière en crise économique aux conséquences plus dommageables. À l'issue du séminaire, des mesures furent prises en vue de préserver la stabilité macro-économique et garantir la viabilité des finances publiques, en limitant le déficit budgétaire, à travers le renforcement du recouvrement des recettes hors pétrole, la réduction des dépenses courantes et la poursuite des réformes structurelles. Dans cet ordre d'idées, un budget rectificatif a ainsi été adopté sur la base d'hypothèses assez prudentes. Nous avons retenu un prix du baril gabonais à 40 USD, soit à peu près 45 le Brent et un taux de change du dollar à 530 FCFA. Sur la base de ces hypothèses, nous perdons au passage plus de 400 milliards de FCFA de recettes entre la LFI et la LFR 2015. D'où la nécessité de réduire prioritairement les dépenses de fonctionnement, afin de sauvegarder l'investissement...

... apparemment cela n'a rien donné

•Toutes fois, si ces ajustements, malgré la rigidité du poste masse salariale, ont permis de réduire le déficit budgétaire, il apparaissait toujours un besoin de financement. D'où la décision de recourir à un emprunt obligataire international d'un montant de 500 millions d'USD et des emprunts sous régionaux pour 100 milliards de FCFA. Nous venons de boucler l'émission obligataire internationale. Ce qui constitue plutôt une réussite en tenant compte de la frilosité sur les marchés financiers à l'endroit des émetteurs exportateurs du pétrole. En définitive, les niveaux actuels des prix du pétrole nous confortent dans la poursuite d'une stratégie prudente. Cette prudence est traduite d'ailleurs par la création dans un contexte baissier du Fonds de stabilisation des recettes issues des industries extractives, afin de mieux prévenir d'éventuels retournements conjoncturels. Ce compte est domicilié à la BEAC et reçoit depuis juin la différence entre les recettes pétrolières réalisées et celles prévues dans la LFR 2015. La situation est difficile, il faut le reconnaître, mais je puis vous rassurer que nous sommes sur la bonne voie. La diversification de l'économie se poursuit (exemple: Complexe

métallurgique de Moanda, Usine d'huile de palme d'Awala). La résilience de l'économie s'améliore grâce à la politique du chef de l'Etat.

Je sais que ces résultats sont fâcheux pour ceux que j'appellerai partisans du « terrorisme idéologique », dont l'objectif est de saper le moral de ceux qui croient en notre économie et au programme du chef de l'Etat, et dont le discours apocalyptique ne séduit guère.

-Vous avez fait référence à un emprunt de 500 millions d'USD pour financer en partie le budget d'investissement. Cela veut dire que votre budget a été voté en déséquilibre. N'était-il pas plus simple d'opter pour un budget équilibré en réduisant le budget d'investissement ?

•Dans le passé, au moment des crises, l'ajustement a souvent malheureusement porté sur le budget d'investissement. Ce qui faisait que le budget d'investissement était devenu la variable d'ajustement et tous les différents ministres du Plan de l'époque ne cessaient de décrier cela. Mais nous n'avions pas le choix, programme d'ajustement oblige. Souvenons-nous que jusqu'en 2009, le budget d'investissement était malheureusement la part congrue de notre budget. Ce qui a été à l'origine de bon nombre de retards que l'on observe aujourd'hui dans le domaine infrastructurel. Je rappelle que l'augmentation du budget d'investissement public a énormément contribué à la croissance observée sur la période 2010-2014. Un effort d'ajustement à la baisse du budget d'investissement avait été réalisé en 2014, avec sa réduction de près de moitié. Au moment de la crise pétrolière de 2014-2015, fallait-il à nouveau sacrifier le budget d'investissement, étant entendu que les dépenses de fonctionnement sont jusqu'à un certain niveau incompressibles ? Fallait-il ne pas opter pour des politiques un peu contra cycliques ? Le chef de l'Etat a fait le choix responsable de sauver la croissance, en vue de lutter contre la pauvreté. Il a instruit le gouvernement de rechercher les meilleurs financements pour soutenir cette croissance et ne pas casser la dynamique observée. C'est ce que nous avons fait avec la levée sur les marchés financiers de 500 millions d'USD en 2015.

-Alors que vous saluez la réalisation de cet emprunt, une voix s'élève dans l'opposition pour critiquer de la manière la plus vive cette opération !

•Vous faites allusion sans doute à l'interview de l'ancien Premier ministre Casimir Oye Mba. Je voudrais relever qu'il est normal que l'opposition soit toujours critique, mais un devoir d'objectivité doit être parfois de mise, surtout quand ces propos viennent de quelqu'un qui, je pense, connaît les arcanes des finances en tenant compte de sa riche expérience passée. L'analyse des propos laisserait penser que l'ancien Premier ministre fait le lit de la démagogie ou de la méchanceté gratuite, car je ne pense pas qu'il y ait méconnaissance des objectifs et des mécanismes de recours aux marchés financiers ou d'absence d'actualisation de logiciel financier. Faisons une analyse rapide de son argumentaire...

... On vous écoute

•Il est premièrement reproché au gouvernement d'emprunter à 6,95%, soit un taux largement supérieur à ceux appliqués aux titres émis par les USA, l'Allemagne, la France, le Japon, l'Italie... Je sais que le Gabon aspire à devenir pays émergent, mais nous ne le sommes pas encore. Comparer le Gabon à ces pays avancés paraît



Régis Immongault
Tatangani.

quand même osé. Comment imaginer un seul instant que le Gabon puisse emprunter au même taux sur les marchés financiers que des économies classées parmi les 20 plus grandes du monde ? Pour rappel, le taux sur les marchés financiers est corrélé à la notation souveraine des Etats et au contexte conjoncturel des marchés. Des pays notés AAA/AA ou des émetteurs souverains de la Zone Euro de notation souveraine plus faible mais bénéficiant de l'appui des instruments spéciaux de la Banque centrale européenne (LTRO, ELA, etc.) empruntent naturellement à des taux plus faibles. Ce qui n'est pas le cas de notre économie, ou d'autres économies d'Afrique subsaharienne, dont la diversification demeure encore un enjeu majeur. Dans tout raisonnement cohérent, il est plus juste de comparer les taux appliqués au Gabon à ceux des pays de notation souveraine similaire. Une telle comparaison montre clairement que le Gabon emprunte dans des conditions similaires, parfois même plus favorables. En effet, le taux du Kenya est de 7,88% en 2013, celui du Rwanda de 6,63% en 2013, celui du Sénégal de 6,25% en 2014, celui de la Zambie de 8,50% en 2014, celui de l'Éthiopie de 6,63% en 2014, celui de l'Équateur de 7,95% en 2014 et celui du Bahreïn de 6,13% en 2013. Le Gabon a émis au taux de 8,20% en 2007, 6,375% en 2013, 6,975% dernièrement. Si vous suivez l'évolution des marchés financiers, vous constaterez que les investisseurs ont actuellement une frilosité pour les pays exportateurs du pétrole. C'est pour ce faire que beaucoup de pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne hésitent, jusqu'à présent, à émettre des bonds sur le marché international. Le Gabon a été le premier pays d'Afrique subsaharienne, producteur de pétrole, à émettre un bond en 2015 dans ce contexte de nervosité des marchés financiers, à cause de la volatilité observée sur le marché pétrolier et des craintes, à l'époque, d'un non remboursement des échéances de la Grèce. Avant que nous n'effectuons des Roadshows, beaucoup d'experts préoyaient pour le Gabon des taux proches de 8%. Finalement, ce taux plus faible est plus lié à l'intérêt des investisseurs internationaux à la stratégie économique du président Ali Bongo Ondimba et à son leadership.

-Deuxièmement, il est reproché à ces emprunts leur manque d'impact sur l'économie et le fait qu'au contraire, ils se traduiraient par un cercle vicieux et non vertueux de l'endettement...

•Tout d'abord, il est important de noter que la politique de gestion de la dette publique au Gabon est parmi l'une des plus prudentes en Afrique subsaharienne. En effet, bien que le pays n'ait pas bénéficié de l'initiative d'allègement de la Banque mondiale et

du FMI (l'initiative des Pays pauvres très endettés) que certains pays tels que la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Congo ont bénéficié, le gouvernement a maintenu depuis 2009 un des ratios de dette sur PIB les plus faibles du continent. De ce fait, le Gabon n'a jamais dépassé le seuil de 35% de ratio de dette sur PIB, à l'exception de 2015 et ce, à cause de l'hypothèse très prudente du prix du baril (40 US\$ retenue par le gouvernement) qui, automatiquement, impacte à la baisse le niveau du PIB nominal et, par conséquent, conduit à la hausse du ratio de dette/PIB, le portant à 38%, mais avec un retour aux alentours de 35 % en 2015. Dans sa stratégie de gestion active de la dette, le Gabon a réalisé en 2007 une opération de buy back (rachat anticipé de la dette) auprès de certains créanciers membres du Club de Paris. Il s'agissait de racheter la dette publique à un coût moins élevé que celui du marché. C'est dans ce cadre que nous avons émis notre premier emprunt obligataire. Le Gabon avait levé 1 milliard de dollars au taux de 8,20% maturité de 10 ans. C'était un bullet point, c'est-à-dire amortissable en une seule année. Parce que les conditions de marché qui prévalaient en 2013 étaient plus intéressantes qu'en 2007, nous avons procédé à une nouvelle émission obligataire internationale. Il s'agissait de tirer parti de meilleurs taux d'intérêts pour alléger le service de la dette. Ainsi, sur les 1,5 milliard de US\$ levés à travers l'obligation de 2013 au taux de 6,375%, l'essentiel a servi à un remboursement partiel anticipé de l'obligation émise en 2007 et à échéance en 2017, réduisant ainsi le montant à refinancer en 2017 à moins de 200 millions de US\$. Le reste, soit 890 millions de dollars, a été dédié à l'accélération des projets d'investissement pour le développement de notre pays. Ces emprunts étant pour la plupart affectés à des projets d'investissement, surtout dans le domaine infrastructurel, ne peuvent qu'avoir un effet de levier sur l'économie. Surtout en sachant que le déficit infrastructurel nous fait perdre des points de PIB...

... Enfin, des critiques sont formulées quant à la proximité des dates de maturité des deux derniers emprunts.

•L'argument concernant le profil de remboursement des obligations émises en 2013 et en 2015 et le mur de refinancement de 1,5 milliard de US\$ en 2024 est faux. En effet, les autorités ont intentionnellement retenu une structure de remboursement amortissable sur 3 ans pour l'obligation de 2013, dans le but de lisser le profil de remboursement. C'est un soft bullet au lieu du bullet point de 2007. Si l'ancien Premier ministre était au fait de l'actualité financière, il aurait su que le bond Gabon de 2013 est remboursable en 3 échéances identiques, c'est-à-dire 500 millions de dollars en 2022, 2023, 2024. Le mur de refinancement de 2024 est une mauvaise lecture. Parallèlement, le gouvernement a renforcé et étendu le rôle du compte spécial d'amortissement ouvert à la Banque mondiale et dédié à la gestion active de la dette obligataire, dans le but d'éviter au maximum les murs de refinancement. C'est ainsi que nous alimentons au minimum 50 millions de dollars chaque an dans ce compte. Les autorités ont été très disciplinées dans l'alimentation régulière de ce compte dont les fonds servent à racheter, au fil de l'eau, les obligations gabonaises sur les marchés secondaires et à effectuer des remboursements partiels lors des opérations futures de gestion active de la dette (Liability management exercices) ou à la dette d'échéance des ins-

truments concernées. Nous avons déjà, à travers ce mécanisme, eu à racheter du bond émis en 2013 cette année. La communauté financière internationale salue régulièrement les efforts du Gabon dans la gestion de ce compte dont les informations sont transmises au FMI et aux agences de notation. Alors, je me pose la question de savoir, compte tenu de ce qui précède, est-ce que pervertir la réalité est sérieux pour un homme politique ?

-Revenons un peu sur l'activité économique nationale. Que pouvez-vous nous dire sur la conjoncture au premier semestre ? Est-ce que l'évolution de l'économie est conforme à vos prévisions de la LFR 2015 ?

•Dans certains cas je dirai non. Au niveau des hypothèses prises sur le dollar et le pétrole, nous sommes en situation confortable au premier semestre. Le cours moyen du Brent est de 57,95 dollars et celui des bruts gabonais de 53,71 dollars, soit 13,71 dollars au-dessus de l'hypothèse de la loi des finances. La dégradation observée depuis le mois de juillet laisse prévoir un niveau plus faible au second semestre. Quand au taux de change du dollar, il est de 588,37 soit 58 franc CFA que le niveau prévu dans la LFR2015. Au niveau du secteur réel, l'évolution économique a été contrastée au premier semestre, des contre-performances dans les secteurs secondaire et tertiaire, malgré les bons résultats du secteur primaire. En effet, dans le secteur primaire, on note un bon comportement de la production et des exportations du pétrole (respectivement de 5,774 et 5,370 millions de tonnes), du gaz naturel commercialisé et du manganèse. Ce qui laisse espérer un niveau plus fort de la production pétrolière que celui projeté dans LFR 2015.

Au niveau du secteur secondaire, la majorité des branches est en retrait, à l'exception du ciment, des eaux minérales, de l'électricité et de l'eau. La branche la plus touchée est celle des BTP, qui enregistre une baisse de 10,7% de la production par rapport au premier semestre de 2014, du fait du démarrage tardif du budget d'investissement et des retards observés au début dans les règlements. Nous espérons une meilleure situation au second semestre avec l'exécution du budget d'investissement et, surtout, le règlement des arriérés aux entreprises. La production des industries de bois connaît un recul de 4,3%, lié aux difficultés techniques et d'évacuation des grumes conjuguées à une baisse de la demande mondiale.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, l'essentiel des branches s'inscrit en baisse, à l'exception du commerce général structuré (+2,3%), du transport ferroviaire qui profite de l'embellie des mines et des assurances. Le chiffre d'affaires des télécommunications recule aussi de 11%.

De ce qui ressort, l'économie gabonaise connaîtrait une croissance en 2015, mais compte tenu du démarrage tardif du budget d'investissement et des contre-performances de certaines branches, le taux de croissance de 2015 risque d'être identique à celui de 2014, c'est-à-dire 4,3% au lieu des 4,8% projetés dans la LFR 2015...

... avez-vous quelque chose à ajouter pour finir ?

•Je dirai que nous devons poursuivre nos réformes structurelles et accélérer leur rythme, donner de l'oxygène à notre économie, donner plus de vitalité au secteur privé pour la réussite de la diversification de notre économie, et une meilleure intégration dans la chaîne de valeurs mondiales.